

LES CONDITIONS DE REUSSITE DU PACTE PARISIEN DE LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

La Fnars IdF salue l'ambition portée par le pacte de lutte contre la Grande Exclusion, résultat d'une démarche participative qui a permis de dégager de véritables consensus, tels que la nécessité d'aller au-devant des ménages, visant à ce que personne ne soit plus contraint de vivre à la rue.

La Fnars IdF souhaite rappeler que son engagement et celui de ses adhérents dans les travaux de préparation du pacte de lutte contre l'exclusion a été motivé par sa volonté de permettre **l'accès aux droits fondamentaux** de chaque personne en situation d'exclusion : droit à l'emploi, droit au logement, droit à la santé, droit à la culture et aux loisirs, l'accès à la citoyenneté...

La démarche proposée, axée sur la nécessité de transversalité et de coordination, des acteurs et des dispositifs, devrait permettre de rompre avec la logique institutionnelle de segmentation. La réponse aux besoins des personnes à la rue et en situation de grande exclusion, nécessite une **fluidité des parcours, dans une approche globale, décloisonnée et individualisée**.

La FNARS et ses adhérents attendent une mise en œuvre opérationnelle des déclinaisons proposées dans le pacte dans chaque arrondissement, une programmation planifiée, assortie d'étapes régulières d'évaluation, soutenue par différents moyens, y compris financiers, adaptés.

La Fnars IdF et ses adhérents insistent, notamment, sur les objectifs suivants:

- Chaque personne à la rue doit pouvoir bénéficier d'un **accompagnement social global** et pluridisciplinaire et d'un « **réfèrent pivot** » qui sera en lien avec une plateforme pluridisciplinaire d'accompagnement social. Cette dernière abordera tant les questions de santé que d'emploi ou d'accès au logement.
- Accroître **l'accès direct au logement** pour les personnes à la rue, en développant les logements d'insertion (notamment les pensions de famille), en permettant aux bénéficiaires des minima sociaux d'être éligibles à l'Accord Collectif départemental (filière d'accès prioritaire au logement social), en créant des logements sociaux accessibles aux ménages à bas revenus...
- Créer davantage de structures de types LAM (Lits d'Accueil Médicalisés) ou LHSS (Lits Halte Soins Santé) et de **structures intermédiaires après la sortie d'hôpital** permettant l'attente d'une solution d'hébergement adaptée.
- Développer des postes « 1ères heures » et des chantiers d'insertion de remobilisation permettant la poursuite d'un **parcours d'accès à l'emploi durable**.

C'est bien à partir de ces conditions minimales que chacun pourra s'engager et innover dans le cadre d'une approche nouvelle et différente de la politique publique de lutte contre les exclusions à Paris. La Fnars IdF et ses adhérents restent déterminés et mobilisés dans la lutte contre les exclusions, pour que chaque personne puisse trouver sa place dans notre société, et notamment dans une ville comme Paris.

Martine Théaudière, Présidente de la Fnars Ile-de-France

Contact presse : isabelle.medou-marere@fnarsidf.org - 01 43 15 80 10